

NEWSLETTER DE VOTRE COMMUNE

Mai 2019 N°42

www.longvilliers.fr

















FINANCES: 10 ans!!!

Même si l'exercice est récurrent, il n'en devient pas moins compliqué chaque année, au vue des différentes baisses des dotations de l'Etat, de plancher sur les meilleurs moyens d'assumer le délicat équilibre du budget 2019.

C'est le dernier budget de plein exercice de ce mandat. Les engagements programmatiques de l'équipe municipale entrainent des dépenses conséquentes. Cependant notre capacité d'investissement est suffisante pour réaliser les travaux souhaités. Objectifs atteints avec la contrainte, niveau recettes, de ne pas aller chercher dans une hausse de la fiscalité municipale, ce qui est à mon goût trop facile !!! Je me suis refusé durant toute la durée de mon mandat, et j'ai toujours assumé pleinement mon refus d'augmenter la fiscalité communale. C'est chose faîte !

Voilà 10 ans maintenant que la fiscalité communale n'a pas augmenté à Longvilliers. Les taux sont restés stables malgré la baisse des dotations de l'Etat. Mais il a fallu faire des sacrifices, économiser, vivre selon nos moyens, et gérer la commune en bon père de famille, ne pas dépenser plus que nos recettes, certes sacrifier quelques dépenses. Ceci nous a permis de continuer, tout au long de ce mandat, d'investir chaque année.

Dommage que cette gestion ne soit pas appliquée à tous les échelons de l'Etat. Au sommet, les collectivités ne peuvent pas voter des budgets en déficit. Si elles se comportaient comme le fait l'Etat depuis de nombreuses années, elles seraient déjà toutes sous tutelle préfectorale!!!

Ce mardi 9 Avril 2019, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le budget 2019. Je les en remercie.

Côté investissement, la réfection d'une partie de la route du bois, la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de la salle des associations, continuer l'amélioration de l'éclairage public, le tout avec l'aide financière de la Fédération Française de l'Energie, le Département, la CA2BM.

Gérer, c'est prévoir : le budget 2019 va au-delà puisqu'il a été réfléchi et élaboré afin que la prochaine municipalité, prochainement élue en 2020, soit à l'aise financièrement.

Reste que le projet de Loi des finances 2019 réserve quelques heureuses nouvelles : évolution de la dotation d'intercommunalité favorable aux zones rurales, stabilisation des dotations aux collectivités ou sécurisation juridique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

A retenir, ce mois-ci, le dimanche 26 Mai 2019, à l'église Saint Nicolas de Longvilliers, un concert « Violoncelli Italiani », à ne pas manquer, avant ou après avoir voté.

Bonne lecture de votre newsletter.

Votre Maire



Naissance

Capucine RENAUX

En Mai, fleurs au verger font en automne la destinée...

MESSES MAI



Le Samedi 4 Mai A 18h30 à Tubersent

Le Dimanche 5 Mai À 10h30 à Etaples

Le Samedi 11 Mai A 18h30 à Etaples (Sacré cœur)

> Le Dimanche 12 Mai A 10h30 à Etaples

Le Samedi 18 Mai A 18h30 à Lefaux

Le Dimanche 19 Mai À 10h30 à Etaples

<u>Le Samedi 25 Mai</u> A 18h30 à Longvilliers

Le Dimanche 26 Mai À 10h30 à Etaples

Enfin le remboursement à 100% des lunettes

Le décret a été publié au Journal officiel. Le texte liste « certains équipements d'optique, auditives et soins prothétiques dentaires » pour lesquels sera garanti un « accès sans reste à charge », moyennant le respect de tarifs plafonds. Ce décret s'applique aux contrats souscrits ou renouvelés à compter du 1er janvier 2020 pour les dispositions relatives à l'optique et au dentaire et à compter janvier 2021 pour les dispositions relatives aux aides auditives.

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois se lance dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat (PLUIH)

C'est cette démarche ambitieuse qui engagera notre territoire et ses 46 communes dans le projet de développement à long terme : Où pourrons nous implanter de l'activité économique ? Construire des logements ? Développer de l'agriculture ? Comment allons-nous protéger nos ressources naturelles ? Les enjeux auxquels devra répondre le PLUIH sont nombreux. A

Plus d'infos sur www.ca2bm.fr suivre les différentes réunions publiques dans vos newsletters.

La CA2BM et le PLUi





COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (bac noir)

VÉGÉTAUX

Dépôts en déchèterie ou dans des bennes d'apport volontaire Pour d'iminuer le volume de vos déchets végétaux pensez à la solution composi LUNDI

COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES RECYCLARI ES (bac jaune) JEUDI

LE VERRE



Collecte sur rendez-vous ou dépôt en déchèterie.
Pensez aussi à la règle du 1 pour 1:

ou dépôt en déchèterie.
Pensezaussi à la règle du 1 pour 1:
lors de l'achat d'un équipement
(D3E) les enseignes sont dans
l'obligation de reprendre
gratuitement votre ancien
appareil, soit à la livraison, soit
en le rapportant directement en
magasin.

Le containers pourront être déposés sur la voie publique au plus tôt à 19h la veille au soir

et devront êtrer <u>retirés le jour de ramassage</u>.

Aucun containers ne doit être sur la voie publique en dehors

des jours de ramassage.

LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS

ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

COllecte sur rendez

Collecte sur rendez-vous en appelant le :

0 800 009 935 Service & appel

ou dépôt en déchèterie. Pensez également au réemploi et aux filières solidaires.

ATTENTION !!!

A partir du 1er Avril,
arrêt du ramassage
à domicile des
déchets verts, du
verre.



A l'occasion de l'application du Registre Electorale Unique depuis le 1^{er} Janvier 2019, une nouvelle carte électorale vous sera attribuée.





ATTENTION

PASSAGE DES 4 JOURS DE DUNKERQUE DANS LONGVILLIERS LE VENDREDI 17 MAI

RESTRICTION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT





COMMUNE DE LONGVILLIERS

28 Rue de <u>Tateville</u> 62630 LONGVILLIERS

2 03.21.90.71.79 ⊠ mairielongvilliers@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le maire de LONGVILLIERS

VU le Code de la Route, notamment les articles R 411-30 et R 411-31 modifiés ; VU la demande présentée par M. BETREMIEUX Joël à l'occasion de la course intitulée « 4 jours de Dunkerque : devant se dérouler le Vendredi 17 Mai 2019 ;

Considérant que l'organisation de cette épreuve peut présenter des risques à l'égard des participants, du public et

Considérant la nécessité d'édicter une réalementation particulière et provisoire de la circulation et du stationnement sur le parcours de l'épreuve, afin de prévenir ces risques ;

Article 1er: Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement de l'épreuve intitulée « Les 4 jours de Dunkerque », de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

Le Vendredi 17 Mai 2019

La circulation sera interdite de 12h à 15h et le stationnement sera interdit de 8h à 17h

dans les rues désignées ci-dessous :

D146 Rue de Tateville Rue de Recques jusqu'à la Départementale D901

Article 2 : Pendant la durée d'interdiction, la circulation pourra s'effectuer, avec l'autorisation des signaleurs,

Article 3: La signalisation d'interdiction et de déviation sera mise en place et entretenue par l'organisateur

Article 5 : Un exemplaire du présent arrêté sera affiché et publié dans la commune de LONGVILLERS

Article 6: La Sous-Préfecture, la Gendarmerie, l'association organisatrice, et le maire de LONGVILLIERS sont chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté

Jardin, c'est l'heure des retrouvailles!

Profitez du printemps pour retourner dans vos jardins : le meilleur moyen pour éliminer le stress. Mais attention, voici quelques conseils pour ne pas vous blesser!

i la hausse des températures se fait attendre en ce début de printemps, il est tout de même temps de retourner dans vos jardins. Vous y retrouverez le sens de la nature, le rythme des saisons. Et bien entendu, vous ferez la chasse au stress accumulé tout au long de l'hiver. Pour autant, si bêcher, désherber et planter permet d'entretenir son corps, il est essentiel de connaître les bons gestes.

ATTENTION AUX **ARTICULATIONS** ET AU DOS

Les apprentis jardiniers qui souffrent des articulations devront porter leur choix sur des outils petits et légers. Pour ce faire, ils pourront demander conseil aux professionnels des jardineries. Il existe en effet une multitude d'outils adaptés à chacun: enfants, femmes, se-

Si vous devez soulever une charge lourde, pliez bien les genoux pour protéger vos lombaires. Vous pouvez aussi vous accroupir en gar-

dant les pieds à plat. Pour pousser la tondeuse ou une brouette, fléchissez légèrement les genoux et tendez au maximum les bras. Vous solliciterez davantage vos épaules et ménagerez votre dos. Pour planter, là encore vous devrez vous accroupir, avec votre genou au sol. Posez votre postérieur sur vos talons. Vous pouvez aussi opter pour un petit coussin. Jardiner, c'est bien entendu dés-herber. Pour cette opération, restez bien droit, les jambes légèrement écartées mais fléchies. Vous protégerez ainsi votre bassin. Pour bêcher, posez votre pied sur l'arête de la bêche, poussez sur votre jambe d'appui pour protéger votre cheville. Surtout ne forcez pas, d'autant plus si vous ressentez une douleur dans le dos.

De manière générale, si vous avez décidé de jardiner, retenez bien ces conseils:

- Évitez de travailler dans la préci-
- pitation, et sollicitez de l'aide; Jardinez loin des enfants; Retirez bagues et alliance et met-
- tez des gants; - Entretenez et faites régulièrement

réviser votre matériel; - Débranchez vos outils après

- Ne retirez jamais à la main l'herbe coupée agglutinée sur les lames de la tondeuse. Utilisez un

Vous voilà prêt pour profiter des nombreux bienfaits du jardinage. Selon la Fédération nationale des Jardins familiaux et collectifs, « la majorité des jardiniers oublient leurs tracas, la fatigue de leur journée de travail ou le stress de la vie quotidienne ».



Jardiner est une saine activité! (photo Shutterstock)

Doucement avec les produits phytosanitaires

Si vous utilisez des produits phytosanitaires, soyez prudents car mal employés, ils sont dangereux pour votre santé. Afin de vous protéger au mieux de tout contact avec les substances, équipez-vous : utilisez des gants, une blouse ou un tablier, ainsi que des lunettes ou un masque de protection. Éloignez vos enfants et vos animaux de compagnie lorsque vous entreprenez de désherber votre jardin. En outre, ne laissez jamais les produits purs ou dilués, pas plus que leurs emballages, à portée de main des plus petits. Pour vous débarrasser des emballages vides, adressez-vous à la mairie. Ses services vous indiqueront les déchetteries habilitées à recevoir ces substances.

DOSSIER SPECIAL SENIORS



La maison de retraite n'est plus une fin en soi ! Grâce à des équipements adaptés ou aux logements évolutifs, il est désormais possible de vieillir chez soi en toute sécurité et même avec un budget limité.

Parce que toutes les personnes âgées n'ont pas envie d'être accueillies en maison de retraite, il est bien sûr possible d'adapter son logement ou de déménager dans une maison dite «évolutive ». L'objectif? Conserver son autonomie le plus longtemps possible tout en étant en sécurité. En effet, chaque année, 450000 personnes de plus de 65 ans font une chute à leur domicile à cause d'infrastructures inadaptées. Voici quelques pistes pour bien vieillir chez soi.

Adapter un logement déjà existant



Pour les seniors en pleine forme, qui n'ont pas spécialement besoin d'être assistés au quotidien, il est tout à fait possible de réaménager le logement avec des petits travaux. On peut d'abord transformer le mobilier pour rendre les gestes plus faciles, en optant pour un lit avec sommier à télécommande, en installant une barre d'appui fixée au mur aux endroits stratégiques, en plaçant les poignées de meubles à la bonne hauteur ou en changeant le mobilier de place pour rendre la circulation plus fluide.

Pour les seniors qui souffrent de troubles visuels ou cognitifs, il est également possible d'associer une couleur à chaque type de mobilier, de même qu'aux appareils électroménagers.

Attention aux meubles bas, aux tapis et aux fils électriques qui peuvent provoquer des chutes. De la même façon, l'éclairage doit être optimal pour éviter les zones d'ombre et réduire le risque d'accident. Mieux vaut placer les interrupteurs à l'entrée de chaque pièce et à la bonne hauteur pour le résident. Si ses finances le permettent, l'idéal est de motoriser la plupart des équipements de la maison (volets, chauffage, portail...).

Enfin, la pièce la plus sécurisée doit inévitablement être la salle de bains. Mieux vaut l'équiper d'accessoires antichute et faciliter l'accès aux sanitaires, qu'il s'agisse de la douche, de la baignoire ou des toilettes. Il existe ainsi des sols antidérapants, des barres d'appui ou encore des rideaux de douche anti-éclaboussures pour éviter les glissades.

Le boom des maisons évolutives

S'il n'est pas possible de réaménager le logement parce que sa configuration ne le permet pas, sachez qu'il se construit de plus en plus d'habitations adaptées aux besoins de nos aînés. Ces maisons évolutives sont entièrement personnalisables. En effet, elles sont construites sur mesure et répondent aux nouvelles normes en vigueur. Elles prévoient notamment des sanitaires adaptés et facilitent la circulation dans les pièces en prévoyant des passages plus larges et en gommant les angles. On trouve également des portes coulissantes et des accessoires high-tech qui répondent aux déficits sensoriels, comme les flashs lumineux ou les équipements de guidage. Ces nouvelles maisons tiennent également compte des besoins en santé de leurs résidents. Anticipant la perte d'autono-

conditions et les montants de prises en charge sont propres à chacun d'eux. On trouve d'abord l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) pour les travaux d'amélioration. Cet organisme accorde des aides financières aux propriétaires occupants ayant des revenus modestes. Il est aussi possible de bénéficier d'aides de l'Assurance retraite ou de certaines collectivités territoriales (région, département, commune) qui accordent des prêts, voire des subventions selon des conditions définies



mie au fil des années, elles s'adaptent aux personnes à mobilité réduite et à celles qui ont besoin d'être accompagnées quotidiennement par des auxiliaires. Bref, ces logements évolutifs sont une solution confortable et individualisée pour bien vieillir en toute autonomie, et ce, à des prix tout à fait abordables.

Les aides pour rénover son logement

Les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux d'adaptation dans leur logement peuvent demander des aides auprès de plusieurs organismes. Les localement. Des crédits d'impôts sont aussi octroyés pour certaines dépenses concernant l'installation d'équipements pour personnes âgées ou handicapées.

Si vous êtes locataire et que votre propriétaire est d'accord, vous pouvez déposer une demande d'aide à sa place pour adapter votre logement. Dans ce cas, c'est vous qui financez les travaux et bénéficiez des aides de l'ANAH dans les mêmes conditions qu'un propriétaire occupant. Ici encore, il existe des aides des collectivités territoriales comme l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) et la PCH (prestation de compensation du handicap).



« J'ai été mordu par un chien qui n'était pas en laisse. Puis-je porter plainte contre son propriétaire ? »

OUI. Laisser un chien sortir de sa propriété sans le tenir en laisse constitue un comportement négligeant et imprudent de la part du propriétaire. Même si le propriétaire du chien belliqueux n'a commis aucune faute grave ou délibérée, son attitude caractérise un délit d'imprudence pénalement répréhensible. Les peines peuvent alors être sévères!

Quelles sont les peines encourues ? Lorsque l'agression entraîne une Incapacité Totale de Travail (ITT) de moins de 3 mois pour la victime, le propriétaire encourt (au maximum) 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende.

Avec une ITT de plus de 3 mois, la peine maximale passe à 3 années de prison et au paiement d'une amende de 45 000€. Si, au moment des faits, le propriétaire de l'animal était en état d'ivresse manifeste ou sous l'emprise manifeste de produits stupéfiants; l'animal n'était pas muselé alors qu'il entre dans la catégorie des chiens de garde ou d'attaque; des mauvais traitements lui étaient infligés... Les peines sont alors également portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45 000€ d'amende.

En cas de circonstances aggravantes, ces montants sont respectivement portés à 5 ans et 75 000€.



La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains

Neige, verglas, mauvaises herbes, herbes folles sur les trottoirs.

Afin de maintenir la commune dans un état constant de propreté et que soit assurée une parfaite sécurité, l'entretien des trottoirs ou banquises, caniveaux (avaloires) incombe à chaque propriétaire ou locataire l'hiver pour la neige et le verglas, en toute saison pour le désherbage, herbes folles, feuilles, fruits, balayer...

ARRETE MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2017 CONSULTABLE EN MAIRIE

Si vous n'avez pas fait le nécessaire, vous risquez une amende de 38 euros et votre responsabilité de locataire ou propriétaire sera engagée par la victime en cas d'accident.

TONDRE SA PELOUSE : CHOISIR LE BON MOMENT

Face à de nombreuses plaintes, et dans le but de respecter le repos et la tranquilité de tous, il estdemandé à chacun d'entre vous le week-end (samedi, dimanche et jours fériés) de respecter les horaires du week-end, pour l'utilisation de vos appareils thermiques (tondeuse, tronçonnage, discours...) de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30.

Chiffre du Mois

66 993 000

C'est, selon l'Insee, le nombre d'habitants que compte la France au le 1er janvier 2019. Si la population française a augmenté de 0,3 % en 2018, une baisse des naissances a été constatée. En 2018, le solde naturel s'établit à + 144 000, soit son plus bas niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Malgré tout, la France reste le pays le plus fécond de l'Union européenne. Elle représente 13 % de la population européenne, elle est le deuxième pays le plus peuplé derrière l'Allemagne.

INSCRIPTION RENTREE 2019

Pour l'admission de votre enfant au sein du RPI, veuillez prendre rendez vous auprès de Mme FORTIN (directrice du RPI) en appelant au 03.21.81.32.02. à l'école d'Hubersent.

Pour établir le dossier d'inscription, vous devrez vous munir :

- D'un certificat d'inscription, délivré par
- De votre livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- Du carnet de santé de votre enfant
- Et éventuellement un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.



Pourquoi votre poubelle jaune n'a pas été ramassée hier matin

Certaines poubelles de tri sélectif, avec le couvercle jaune, n'ont pas été collectées hier matin On vous explique pourquoi.

Certaines poubelles jaunes n'ont pas été ramassées hier matin

sirables sur le dessus.

COMMENT FAIRE POUR QUE ÇA NE M'ARRIVE PLUS ?

La plupart des refus de tri sont le résultat d'erreurs de bonne foi. On est persuadé qu'on peut mettre tel ou tel déchet dans sa poubelle jaune, et en fait... non ! Pour ne plus vous faire pincer, référez-vous au couvercle de votre poubelle : seuls les déchets dessinés ou photographiés peuvent y être jetés. Simple et imparable. Oui, mais votre tata Jacqueline.

chez elle à Amiens ou à Boulogne ou on ne sait où, elle jette ses barquettes polystyrène et ses pots de aourt, alors pourquoi pas vous? Parce qu'ici, on n'a pas encore les filières de recyclage pour ces déchets-là. Donc on ne peut rien en faire. Patience, ça devrait venir.

POURQUOI FAUT-IL FAIRE ATTENTION À CE QUE JE TRIE ?

D'abord, parce que ce sont des gens qui trient vos poubelles au centre de Beaurainville, Placer des déchets propres, non dangereux, conformes à ce qui est autorisé, est une question de respect. Ensuite, parce que ça coûte cher: une poubelle mal triée, c'est tout un camion-benne qui ne pourra pas décharger à Beaurainville. Il devra repartir à Berck pour être orienté vers les décharges de Bimont ou Dannes. Merci le bilan

DES COMPOSTEURS GRATUITS POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

À partir du 1º avril, l'agglo met tra des composteurs (de 340 L ou 600 L) à disposition des habitants gratuitement, à raison d'un par foyer *, sur présenta-tion d'un avis de taxe foncière ou d'habitation. Les retraits se feront à la déchet-terie de Berck, à la station d'épuration de Cucq et au centre

technique intercommunal Les composteurs supplémen-

taires seront vendus 10 € et 20 €.

POURQUOI MA POUBELLE A ÉTÉ REFUSÉE ?

Une étiquette rouge estampillée CA2BM est accrochée à la poi-gnée de la poubelle. En grosses lettres blanches est écrit « Refus de collecte ». C'est le signe que les ambassadeurs du tri de l'agglo sont passés hier matin

sont passes hier matin Leur mission: soulever le cou-vercle des poubelles jaunes et re-garder ce qui s'y trouve. S'ils sur-prement une nappe en papier, des pots de yaourt, des barquettes en polystyrène, des emballages plastique de packs d'eau... la pou-belle est retoquée belle est retoquée.

ET MAINTENANT JE FAIS QUOI?

Si vous êtes consciencieux, il faudra vider tout le contenu et enlever ce qui n'a pas à s'y trouver. Sinon, supprimez les éléments indécarbone.

LES PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DU RISQUE INONDATION Abritez-vous Formez portes fencines, venilations Coupez le gaz et l'electricité Libérez les lignes pour les secours N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Accueil du public

567 rue de Paris, 62170 ECUIRES

Lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h Dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Nous contacter 03.21.90.71.79

mairielongvilliers@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Mardi de 10h à 12h et de 18h à 20h Le Vendredi de 10h à 12h

FERMETURE EXEPTIONNELLE

Les 21 et 31 Mai 2019

RENDEZ-VOUS DES ELUS

Permanence le Mardi Soir Uniquement sur Rendez-vous

INTERNET

Retrouvez toute l'actualité et la newsletter de votre commune sur notre site : www.longvilliers.fr

SECRETARIAT DU RPI

Le mercredi de 10h à 12h Renseignements au 03.21.90.71.79









Portail Culturel de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

http://culture.ca2bm.fr



MON FRERE MA PRINCESSE

Pièce de théâtre

Mardi 14 Mai à 19h30 Théâtre de Montreuil sur Mer

Cie Möbius-band Gratuit – Entrée libre



BAL TRAD-ORMUZ

Ormuz

bal polyphonies québécoises Vendredi 17 Mai à 20h

La corderie – Etaples sur mer Gratuit – Entrée Libre

DU 22 MAI AU 2 JUIN

14ème Festival Musica Nigella

BERCK-SUR-MER • BERNIEULLES
• LA CHARTREUSE DE NEUVILLE

- LE TOUQUET-PARIS-PLAGE
- LONGVILLIERS MONTREUIL-SUR-MER
- TIGNY-NOYELLE

De la musique baroque à la création contemporaine, 60 artistes professionnels se produiront dans 11 concerts principaux dont :

- 2 soirées musique & gastronomie à Montreuil-sur-Mer et au Touquet-Paris-Plage
- 2 opéras : Journal d'un disparu de Leos Janacek au Salon Musica Nigella & Hamlet d'Ambroise Thomas au Théâtre de Montreuil-sur-Mer
- Concert d'ouverture & enregistrement du 2° disque autour
- d'Ernest Chausson à la Chartreuse de Neuville Récital exceptionnel de Chiharu Taki (violon-solo
- de l'Orchestre de la Radio de Munich) à l'Hôtel de ville du Touquet Concert-voyage Naufrage et retour d'Ulysse
- au Musée de Berck-sur-Mer
- 2 Dimanche à la campagne et leurs pique-niques traditionnels



LE FILS DU DESERT

Les petites boîtes Samedi 25 Mai à 15h et 17h Salle Carpentier Saint Josse Durée 40min Gratuit – Entrée libre



CLOTURE DU CLEA

Mardi 28 Mai à 18h30

Médiathèque Attin Gratuit – Entrée libre

Dimanche à la campagne 2

14H30



EGLISE SAINT-NICOLAS / LONGVILLIERS

Duo de violoncelles & piano

Spécialistes des instruments historiques depuis de nombreuses années, deux violoncellistes exceptionnels de l'Ensemble Musica Nigella offrent au public un aperçu du répertoire italien de l'époque baroque en compagnie d'Alissa Duryee, une des clavecinistes les plus en vogue.

Pierre Sandrin / Diego Ortiz: Recercada tercera sobre Doulce mémoire Francesco Rognoni: Susana d'Orlando

Bartolomeo de Selma: Canzoni 23 e 22 a doi Girolamo Frescabldi: Due canzoni per basso Giovanni Battista Vitali: Toccata e Bergamasca per Violone

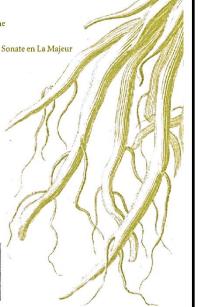
Bernardo Storache: Ciaccona

Domenico Gabrielli: Ricercar 2, canon à due violoncelli et Sonate en La Majeur Antonio Vivaldi: Sonate en La mineur RV 43

Annabelle Brey & Gérôme Huille, violoncelle

Alissa Duryee, clavecin

Tarif:6€/Gratuité



Annabelle BRey



14º édition







MUSICA Musique, Opéra, Création... L'événement culturel annuel unique en Côte d'Opale Président d'honneur: Jean-Claude Casadesus

NIGELLA OF AUL IP

AFMTELETHON 2010

" LA RECHERCHE SUR LES MALADIES RARES OFFRE DES SOLUTIONS POUR LES MALADIES FRÉQUENTES "



DIRECTEUR MOBILISATION AFM-TÉLÉTHON

CONTACT COORDINATION 62W 03 21 35 64 95 TELETHON62W@AFM-TELETHON.FR

IPNS

